

Sous le manteau de Notre-Dame

Se nourrir l'âme en moins de 250 mots!

Paroisse Assomption de Notre-Dame

Chronique 7

8^e semaine du Temps Ordinaire, année de notre Seigneur 2025

Pourquoi faut-il être en état de grâce pour recevoir la communion ?

Chers Frères et Sœurs en Jésus-Christ,

Recevoir l'Eucharistie est un acte profondément sacré. Lors de la communion, nous accueillons Jésus-Christ lui-même, réellement présent sous les apparences du pain et du vin. Mais pourquoi l'Église enseigne-t-elle qu'il est nécessaire d'être en état de grâce pour recevoir ce sacrement ?

L'état de grâce signifie être libre de tout péché mortel, c'est-à-dire un péché grave commis en pleine conscience et en toute liberté, qui rompt notre communion avec Dieu. Saint Paul nous avertit : « C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur » (1 Co 11, 27, *Crampon*). Recevoir la communion en état de péché mortel équivaut donc à un sacrilège.

La confession joue un rôle clé dans cette préparation spirituelle. Par le sacrement de réconciliation, nous recevons le pardon de nos péchés et sommes réconciliés avec Dieu et l'Église. Cela nous permet d'approcher l'Eucharistie avec un cœur pur, dans une disposition d'amour et d'humilité.

Être en état de grâce nous rappelle la sainteté de l'Eucharistie et la nécessité de nous préparer intérieurement pour ce don inestimable. Recevoir Jésus dans l'Eucharistie, c'est renouveler notre union avec Lui et fortifier notre âme pour vivre en enfants de Dieu.

Dans la prochaine chronique, nous examinerons pourquoi le latin est la langue officielle de l'Église et en quoi il reste pertinent aujourd'hui.

In Maria, spes nostra,

Conrad B. Piché